

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Comité Syndical du 04/04/2023

REFERENCE : 2023-008

Date de convocation :
29/03/2023

Délégués en exercice : 31

Nombre de membres présents :
17

Votants :
18 dont 1 pouvoir

Résultat du vote :
Pour : 17
Contre : 1
Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Pascal LEJOT

Objet de la délibération : DÉLIBÉRATION CONCERNANT LE DÉBUT DE LA PHASE N°2 DE L'ÉTUDE PRELIMINAIRE DU CTMA

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à 10 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'Aménagements Hydrauliques sur l'Arnon, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Beddes, sous la présidence de M. AUPETIT Fabrice, Président.

Etaient présents : M. Gilles HERAULT (Ardenais), M. Fabrice AUPETIT (Beddes), M. Claude DESABRES (Châteaumeillant), M. Jean-Paul RENAUD (Culan, suppléant), M. Patrice BARRET (Le Châtelet), M. Dominique CHAMPAGNE (Lignières), M. Rémy VAN COSTER (Loye-sur-Arnon), M. Pascal LEJOT (Maisonnais), M. Jean-Pierre GORGE (Morlac), M. André GASPAROUX (Préveranges), M. Bruno CHAGNON (Reigny), M. Pascal ALADENISE (Rezay), M. François THOMAS (Saint-Jeanvrin), M. Gérard DURAND (Saint-Saturnin), Mme Florence LERUDE (Sidiailles), Mme Margot BRAUTIGAM (Touchay), M. Fabien CLEMENT (Vesdun)

Pouvoir: M. PERROT Francis ((St-Hilaire en Lignières) a donné pouvoir à M. Dominique CHAMPAGNE

Etaient absents : Mme Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), M. Roger LEBRERO (Chezal-Benoît), M. Guillaume DESIRE (Ids-Saint-Roch), M. Patrick BISSON (Ineuil), M. Daniel GAILLARD (La Celle-Condé), M. Pascal COLLIN (Marçais), Mme Isabelle HUE (Montlouis), Mme Sylvie DAGOIS (Saint-Baudel) M. Sylvain MASSOT (Saint-Christophe-le-Chaudry), Mme Valérie BOUCHEROLLES (Saint-Pierre-les-Bois), M. Gérard BEDOILLAT (Venesmes)

Etaient absents excusés : M. Jacques FRAULAUD (Culan), Mme Catherine BOUVAT-MARTIN (Préveranges), M. Jacky BONNEAU (Saint-Maur), M. Nicolas BARRET (Saint-Maur, suppléant), Mme Angélique WOZNIAK (Vilcelcelin), Mme Joëlle LESUEUR (Vilcelcelin, suppléante)

Etait présente sans voix délibérative : Mme Michelle RIVET (Marçais)

Etai~~ent~~ent présents également à la réunion : M. Samuel MAUBERT (chargé de mission), Mme Sylvie CAMPOS (secrétaire), Mle Sophia MENDES (stagiaire)

Cette phase consistera à la mise en place d'une prospection terrain sur les linéaires validés par le bureau d'étude CE3E. La prospection permettra de faire un état de lieux des cours d'eau sur la base du protocole REH. A cela s'ajoutera aussi un état des lieux et un diagnostic des ouvrages identifiés sur ces mêmes linéaires. Ces multiples diagnostics permettront d'identifier les pressions s'exerçant sur les cours d'eau et ainsi proposer une stratégie pour tenter de les rectifier.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical Décide, à majorité (17 pour, 1 contre, 0 abstention), d'Acter le commencement de la phase 2 de l'étude préliminaire du CTMA.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et du dépôt en Sous-Préfecture,

Pour extrait conforme au registre,

Le Président

Fabrice AUPETIT



Le Secrétaire de séance

Pascal LEJOT

